

TLFi

Entrez une
forme

pléonasme

Chercher

[options d'affichage](#)

catégorie : toutes ▼

PLÉONASME, subst. masc.

LING., STYL. Terme ou expression qui ajoute une répétition (consciente ou inconsciente) à ce qui a été énoncé. *Synon. battologie, périssologie, tautologie. Les expressions «je l'ai vu de mes yeux, entendu de mes oreilles» sont des pléonasmes admis et fort usités. Quand le pléonasme n'ajoute rien à la force ou la grâce du discours, il est vicieux (Ac.1935). Lequel, laquelle, duquel, de laquelle, etc., ne sont autre chose que qui, dont et que, auxquels on a attaché, par pléonasme, l'article le qu'ils renferment déjà (DESTUTT DE TR., Idéol. 2, 1803, p.152). Il y a (...) une histoire sociale, médiocre, mais qui ne trouverait guère à s'enrichir au contact des mauvaises études de la sociologie typologique (pour ne pas dire ce qui serait pléonasme: la sociologie sociale) (Traité sociol., 1967, p.89).*

– Parfois *p.plaisant*. [À propos d'un terme ou d'une expr. que l'on feint de considérer comme superflu ou répétitif] *Un homme de lettres et d'esprit (il n'y a pas là de pléonasme) eut, il y a quelques années, l'idée ingénieuse de composer une histoire de France en chansons (JOUY, Hermite, t.4, 1813, p.258).*

– *P. métaph. V. brique ex. 2.*

Prononc. et Orth.: [pleonas̃m]. Ac. 1694 et 1718: *pleo-*; dep. 1740: *pléo-*. **Étymol. et Hist.** 1610 (P. COTON, *Institution catholique*, I, 49 ds *R. Philol. fr.* t.43, p.131). Empr. au b. lat. gramm. *pleonasmus*, -i «*id.*» (v^{es}), du gr. π λ ε ο ν α σ μ ο «*id.*», d'abord «surabondance, excès», dér. de π λ ε ο ν α ῖ ζ ω «être surabondant, amplifier», de π λ ε ὶ ο ν neutre de π λ ε ὶ ω ν compar. de π ο λ ὺ ς. Cf. en m. fr. la forme gr. *Pleonasmos* au sens mod., empl. au xvi^es. par FABRI (*Rhetor.*, I, I, p.192 ds HUG.) et *pleonasme* 1571 (J. LEBON, *Etymologic. franc. de l'Hetropolitain*, t^o4 v^ods GDF. *Compl.*: Nous procopons, syncopons, et apocopons (semble plus de raison) les vocables latins, grecs et estrangers, en les affranchissant, et les rendant quasi tous monosyllabes et *pleonasmes*, sine arte et ratione), et au sens «addition d'une ou de plusieurs lettres dans l'intérieur d'un mot» (MONTLYART, *Hierogl.*, p.344, éd. 1615, *ibid.*). **Fréq. abs. littér.:** 30.

DÉR.

Pléonastique, adj., ling., styl. Relatif au pléonasme; qui constitue un pléonasme. *Emploi, expression, forme, tour pléonastique. Une suite de mots est pléonastique dès que les éléments d'expression sont plus nombreux que ne l'exige l'expression d'un contenu déterminé (Ling.1972, s.v. pléonasme).* – [pleonastik]. – 1^{re} attest. 1842 (Ac. *Compl.*); de *pléonasme*, p.substitution du suff. -atique* à -asme*. Cf. l'angl. *pleonastic* de même sens dep. 1778 ds *NED*.

BBG. – SCHMITT (Ch.) Gräkomane Sprachstreitschriften als Quelle für die französische Lexikographie. In: [Mél. Baldinger (K.)]. Tübingen, 1979, p.606.

Académie
9^e éditionAcadémie
8^e éditionAcadémie
4^e éditionBDLP
FrancophonieBHVF
attestationsDMF
(1330 - 1500)